Du bac au lac :
la Savoie retrouve la cistude

Genèse et préparation du projet

Déroulé et premiers résultats

- **Les lâchers au sud du lac**
- **Le lâchers au nord du lac**

La « filière élevage »

La genèse du projet et la préparation du site

Gestion d'un APPB

Restauration de milieux aquatiques

Prise en compte de la Directive Habitats

Succès ornithologique immédiat :
migrateurs puis nicheurs

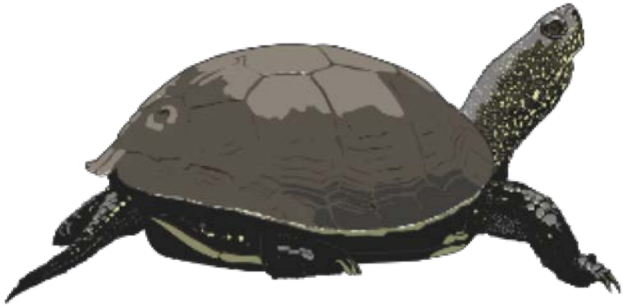

Etude de faisabilité

Dossier réglementaire

Accord CNPN (1995)
=> objectif « méta-population »
=> échelle Natura 2000 (8000ha)

NOYAU DU SUD DU LAC DU BOURGET

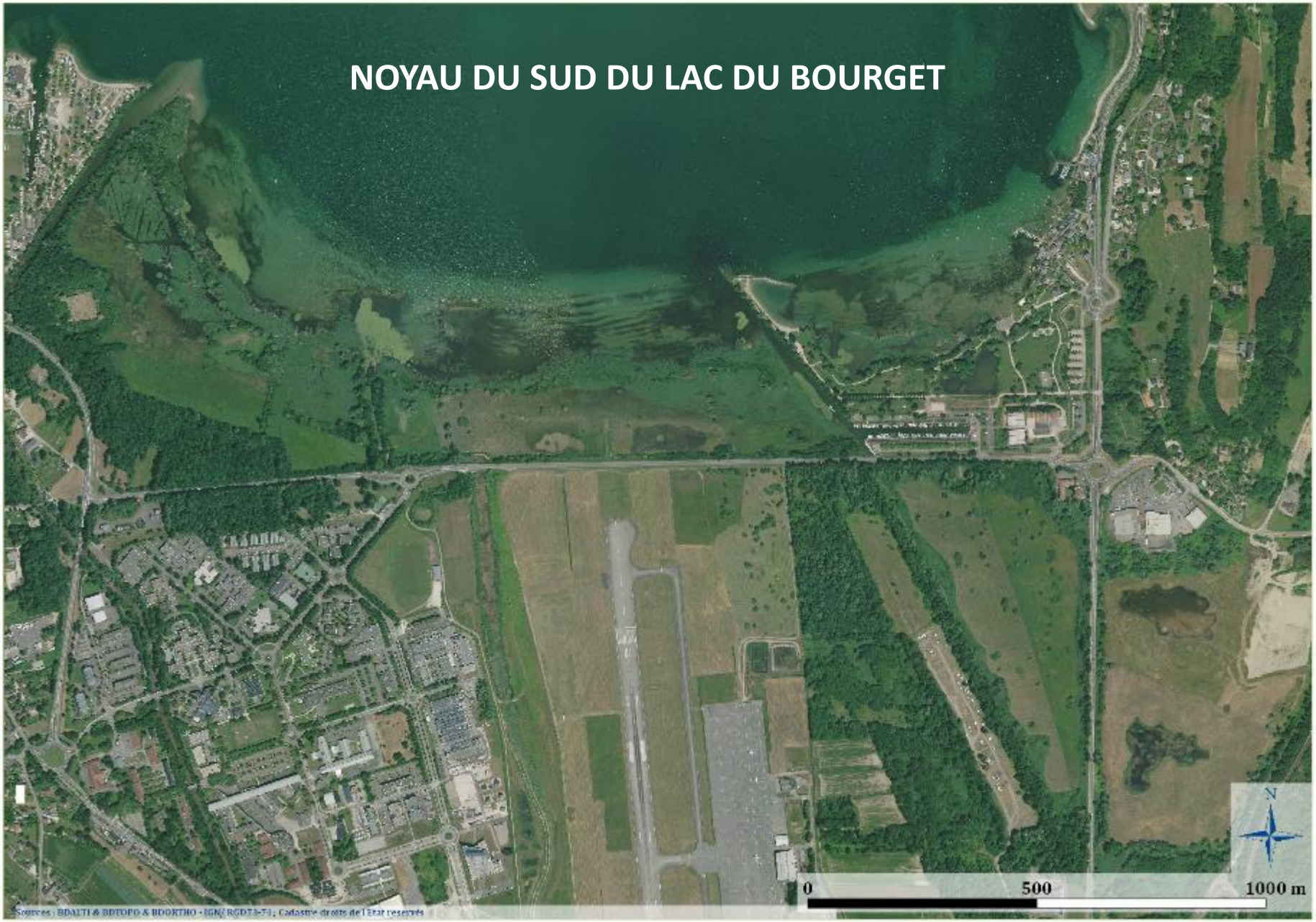

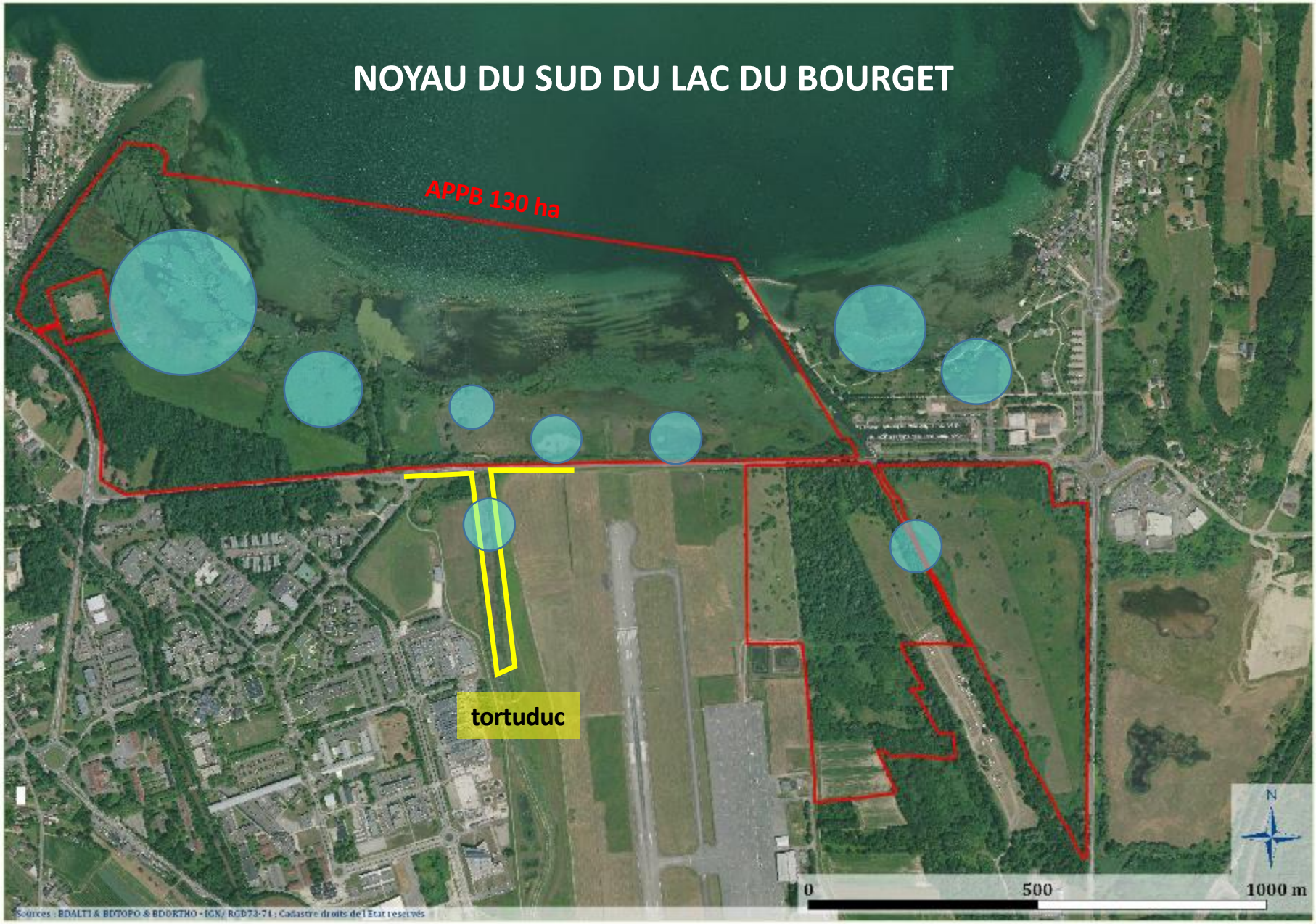
NOYAU DU SUD DU LAC DU BOURGET
APPB 130 ha
tortuduc
0
500
1000 m
N
Sources : BDALTI & BDTOPO & BDORTHO - IGN/ RGD73-74 ; Cadastre droits de l'Etat réservés

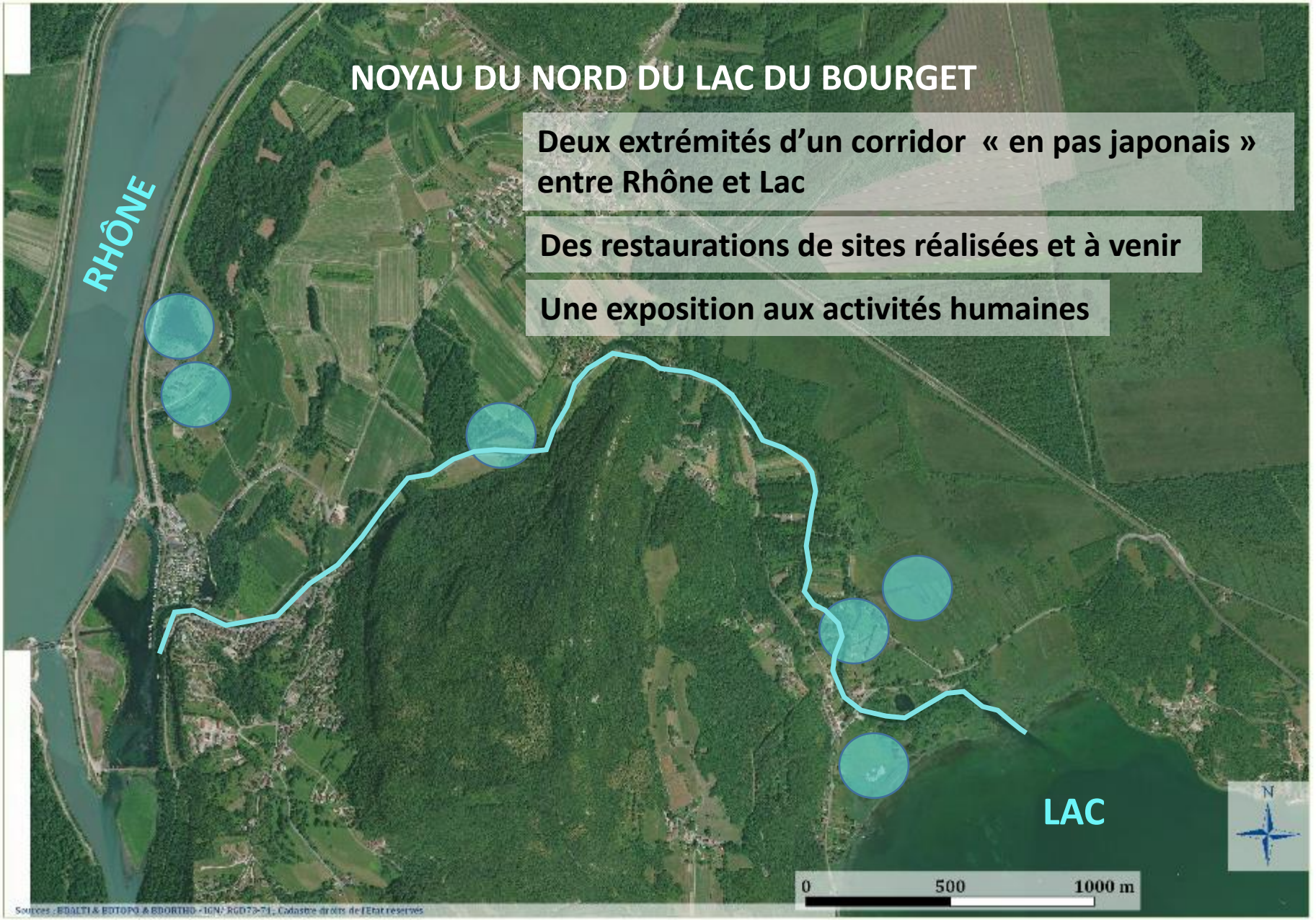
NOYAU DU NORD DU LAC DU BOURGET
Deux extrémités d'un corridor « en pas japonais » entre Rhône et Lac
Des restaurations de sites réalisées et à venir
Une exposition aux activités humaines
RHÔNE
LAC
N
0
500
1000 m

La préparation des savoyards

La cistude est sortie de la mémoire collective savoyarde

La cistude bénéficie d'un énorme capital de sympathie

Le bouquetin a « préparé le terrain » aux réintroductions

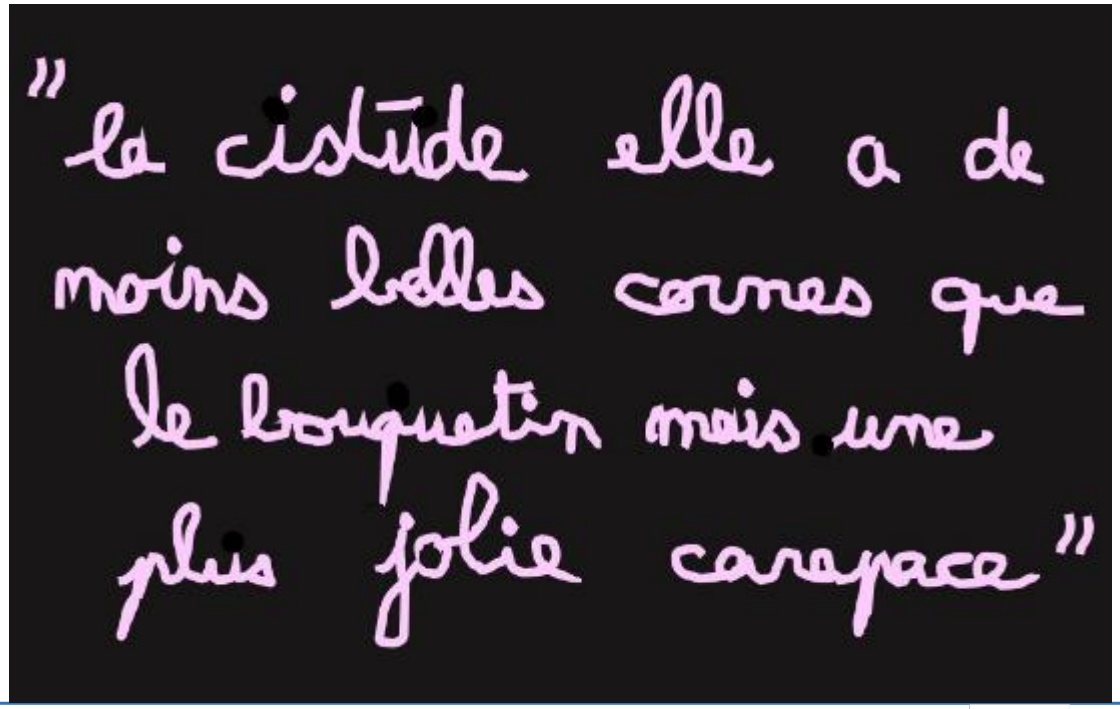

La préparation des savoyards

La cistude est sortie de la mémoire collective savoyarde

La cistude bénéficie d'un énorme capital de sympathie

Le bouquetin a « préparé le terrain » aux réintroductions

- ☑ la cistude ne mange pas de poisson vivant
- ☑ la cistude est un « éboueur d'eau douce »
- ☑ la cistude souffre de la concurrence des *Trachemys*

Les lâchers du sud du lac

Provenance des animaux et stratégie de lâcher

Réserve Naturelle CHERINE

35 adultes sauvages capturés en Brenne : translocation

Lâchés en 3 lots : 2000, 2001, 2002

Lâchés après un an d'« acclimatation » en semi-liberté

LES SUIVIS

Trois ans de suivi radio intensif :

100 % de sédentarité et de survie

Des pontes chaque année dès 2000 : des doubles et une triple !

Peu de colonisation hors étang de lâcher

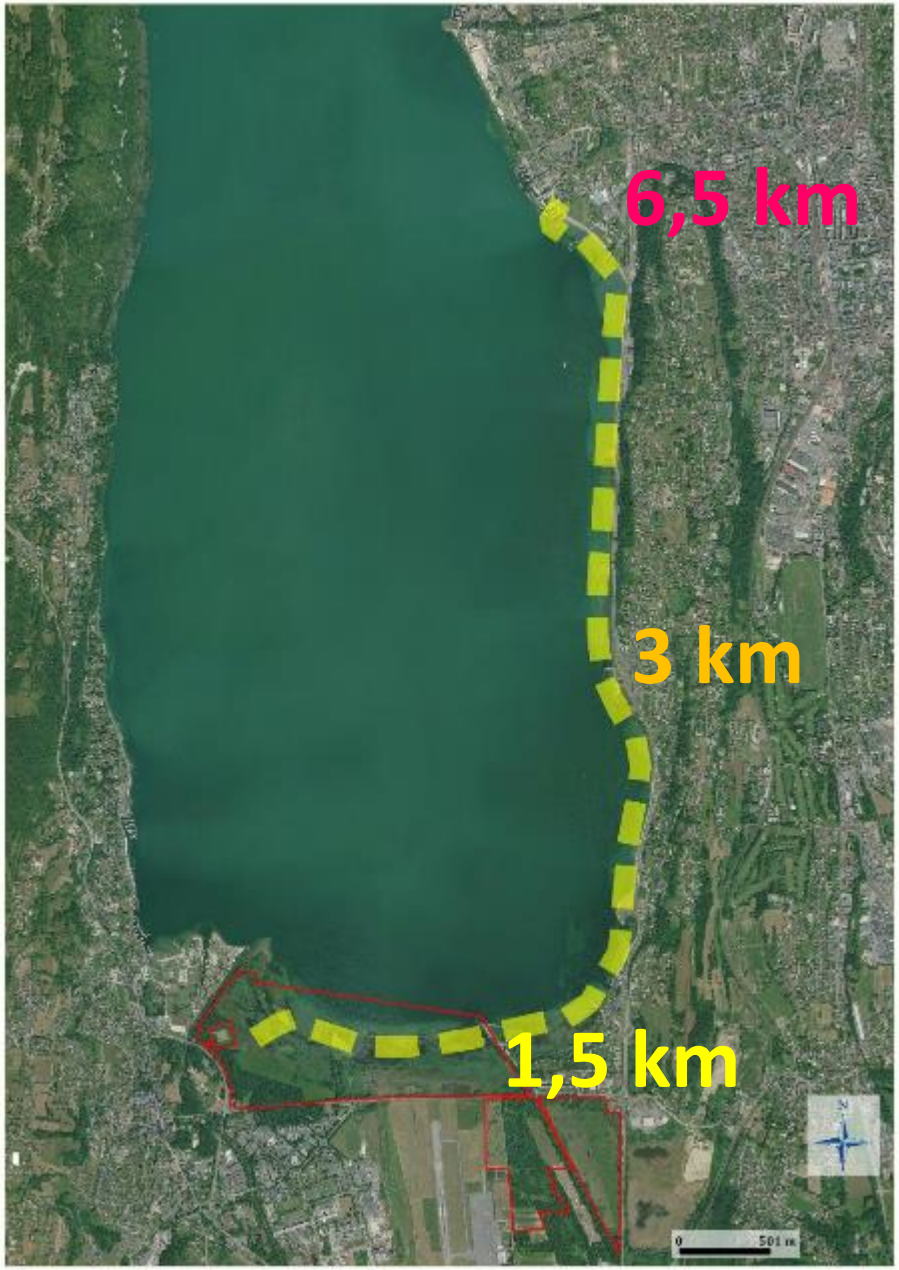

LES SUIVIS

Trois ans de suivi radio intensif :

100 % de sédentarité et de survie

Des pontes chaque année dès 2000 : des doubles et une triple !

Peu de colonisation hors étang de lâcher

Sessions de CMR 2007-2017

Fort taux de recapture

Fort taux de recrutement

Des naissances chaque année

Des taux de croissance record

POURSUITE DU PROGRAMME AU NORD DU LAC

LES LÂCHERS AU NORD DU LAC

150 juvéniles entre 2009 et 2018

Elevés 3 à 5 ans en captivité

Trois lâchers dont deux suivis par radiotracking

Pas de CMR ; session programmée en 2020

- Une mortalité constatée : 6 individus en 2016, 2 en 2018 ; inexpliquée

- Pratiquement aucune dispersion (avec 3 exceptions notables)

- Inquiétude face à l'utilisation du milieu (canicule de 2018)

Premiers enseignements

ENSEIGNEMENTS pour la STRATEGIE D'ELEVAGE

La translocation d'adultes sauvages : imbattable mais non durable !

Débat sur l'âge de relâcher : un compromis investissement / adaptabilité – survie :

- **soit lâcher de juvéniles « hors prédation »**
- **soit lâcher de bébés à l'éclosion**

Contrainte de la « sous-espèce » *orbicularis* et nécessité de génotypage

Cadrage par le Plan National d'Action

La constitution d'un stock de géniteurs

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

UICN Comité Français

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

AIX LES BAINS RIVIERA DES ALPES

GRAND LAC

Terre bleu

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Ex-situ / In-situ -
Aix les Bains13-14 nov. 2019

La constitution d'un stock de géniteurs

Creation EEP – Programme d'élevage européen

(sous l'égide de l'EAZA – Association Européenne des Zoos et Aquariums)

- plus de groupes de reproducteurs
- plus de diversité génétique (dans le même haplotype !)
- plus des jeunes disponibles pour les réintroductions
- de meilleures méthodes de gestion en captivité

La constitution d'un stock de géniteurs

Difficultés:

- La plupart des animaux recensés (> 2500!) ne sont pas genotypés
- Beaucoup de zoos n'ont pas des infrastructures aptes à la reproduction ou à la croissance des jeunes

Avantages :

- Possibilité de motiver les zoos de tester leurs animaux
- Plus d'échanges sur les méthodes de gestion en captivité
- Organiser les transferts entre parcs

La rédaction d'un « guide des bonnes pratiques » (Husbandry Guidelines)

- Rassembler et mutualiser les connaissances sur la biologie et la gestion en captivité
- améliorer le bien-être et la reproduction des cistudes en captivité
- document vivant, adapté à une finalité de réintroduction

Merci de votre attention!